



**SYNDICAT MIXTE
DES ZONES D'AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES
CONCERTES DE MOLIETS ET MAA**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
relative à la mise en conformité de la sortie de secours du local pro-shop
du golf de Moliets**

Le Président du Syndicat Mixte des zones d'aménagements touristiques concertés de Moliets-et-Maâ,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 25 juin 2013 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de rénovation concernant le patrimoine immobilier de la station touristique de Moliets et ses avenants,

VU le bon de commande n° 10 relatif aux travaux urgents sur le patrimoine immobilier du golf de Moliets,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de mise en conformité de la sortie de secours du local pro-shop du golf de Moliets,

VU la proposition de la SATEL en date du 13 avril 2023,

DECIDE :

- d'approuver la proposition de marché de travaux présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - **Attributaire** : SASU FAUCHE CUNY, rue de la Cantère, ZA la Carrère, 40990 SAINT-VINCENT-DE-PAUL
 - **Caractéristiques principales** : Mise en conformité de la sortie de secours du local pro-shop du golf de Moliets comprenant le repérage des réseaux, la mise en place d'un cheminement, le dévoiement des réseaux et la dépose de goulotte de sol et évacuation.
 - **Montant total** : 2 048.18 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan, le **20 AVR. 2023**

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON